

BELLES-LETTRES, INSCRIPTIONS ET SCIENCES À LA RENAISSANCE. GUILLAUME DE LA PERRIÈRE (1499-1554) ET LES SAVOIRS

Par Mme Géraldine Cazals¹

Les Académies, et l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse l'illustre, sont des lieux où les catégories dans lesquelles nous avons coutume de ranger les différents types de savoirs se mêlent avec bonheur. Au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, un tel brassage est aujourd'hui également à l'honneur, invitant à décloisonner les savoirs pour développer sans cesse des projets inter-, trans-, multi- ou pluridisciplinaires. Faudrait-il toutefois s'étonner de cette tendance ? Il fut un temps où un tel brassage était à l'ordre du jour, avec des résultats pour le moins exceptionnels. Ainsi en est-il spécifiquement à la Renaissance. Si le Moyen Âge est, bien avant le XVIII^e siècle, la grande période de l'encyclopédisme, c'est au XVI^e siècle en effet que naît le terme². Non sans raisons. Tandis que les humanistes rivalisent d'érudition, l'encyclopédisme suscite autant de réflexions que de pratiques, alors même que le renouvellement des savoirs à l'ordre du jour s'accompagne d'une importante crise épistémologique³. Comment les différents types de savoir sont-ils ce faisant mêlés ? Comment les auteurs envisagent-ils, ou pas, leur brassage ? À défaut de pouvoir apporter ici une réponse générale qui appellerait des recherches extrêmement poussées, je voudrais présenter quelques éléments de réflexion en envisageant les pratiques du personnage de premier plan qu'a été Guillaume de La Perrière⁴. Né en 1499 à Toulouse, l'humaniste entreprend des études de droit à Toulouse puis à Avignon, obtenant une licence en même temps qu'il est ordonné prêtre et qu'il se voit confier la charge de diverses cures ecclésiastiques dans les régions toulousaine et narbonnaise. Les revenus provenant de ces cures, complétés par ceux qui sont affectés au collège toulousain de Saint-Mathurin dont il devient le prieur au plus tard en 1533, lui permettent de vivre de ses rentes. C'est à Toulouse qu'il passe selon toute vraisemblance le restant

1 Communication présentée à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse à la séance du 12 mai 2022. Compte-tenu du nombre de signes contraint de cet article, les références y sont minimales. De plus amples développements sont consacrés à ces questions dans G. Cazals, *Guillaume de La Perrière (1499-1554)*, Genève, Librairie Droz, à paraître.

2 B. Beyer de Ryke, « Le miroir du monde : un parcours dans l'encyclopédisme médiéval », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 81/4, 2003, p. 1243-1275.

3 N. Correard, « L'encyclopédisme satirique : rire des savoirs, mesurer les limites du savoir (XVII^e-XVIII^e siècles) », *TRANS, Revue de littérature générale et comparée*, 23, 2018, 18 octobre 2018 (en ligne).

4 Et ce faisant rendre hommage à l'Académie qui m'avait fait l'honneur de m'accorder en 2004, pour la thèse que je venais de consacrer à l'humaniste, le prix Sydney Forado.

de sa vie, au cœur de l'agitation comme du renouveau intellectuel qui secouent la ville, se dédiant à l'écriture des œuvres qui font aujourd'hui encore sa célébrité et prêtant aussi sa plume, régulièrement, aux magistrats municipaux. Après un premier opuscule malheureusement disparu, il contribue à la préparation des programmes cérémoniels que mettent en place les capitouls pour la première entrée de François I^{er} en 1533, puis pour les réceptions faites aux souverains de Navarre en 1535 puis 1538. Ce faisant, il compose entre 1535 et 1536, à l'attention de Marguerite de Navarre, l'œuvre qui fait encore aujourd'hui sa gloire, le *Theatre des bons engins*, l'un des plus célèbres opus du genre emblématique que l'on considère traditionnellement comme né avec l'édition des *Emblemata* du juriste André Alciat, en 1531. Connaissant plusieurs dizaines d'éditions à la Renaissance, en français comme en néerlandais ou en anglais, cette œuvre connaît une extraordinaire popularité, contribuant à une diffusion importante des emblèmes de La Perrière dans les arts mobiliers comme dans des recueils de poésies. Polygraphe, comme bon nombre d'humanistes, La Perrière toutefois n'est point réductible à ces emblèmes qui intéressent prioritairement amateurs de livres précieux ou spécialistes de ce genre très spécifique. À Toulouse, c'est une importante contribution qu'il donne à l'historiographie urbaine, signant plusieurs chroniques dans les *Annales* de la ville, diverses introductions historiques aux grands registres municipaux avant de travailler à une réédition de la traduction française de l'*Opus de Tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand, et ce travail historiographique trouve également illustration dans la préface qu'il signe pour la première édition qui est faite de la chronique de Joinville à partir d'un manuscrit tiré de la bibliothèque de René d'Anjou par le méridional Antoine Pierre de Rieux. Évoluant dans la mouvance de la souveraine de Navarre, fréquentant à Toulouse Jean de Boyssoné ainsi que Clément Marot, qui l'invite à dîner dans une épigramme mémorable, La Perrière livre en outre à la postérité plusieurs œuvres qui s'inscrivent dans l'orbite des préoccupations de la cour de Navarre, et des débats majeurs qui occupent alors les milieux littéraires. Auteur en 1540 d'*Annalles de Foix* dédiées à Henri et Marguerite de Navarre, il publie en 1543 *Cent considérations d'amour* qui accompagnent l'essor du néoplatonisme et de la « Querelle des Amyes », contribue en 1544 à une églogue pastorale dénonçant la guerre entre François I^{er} et Charles Quint, puis à partir des années 1550 livre à l'édition pas moins de cinq œuvres qui révèlent quelle envergure intellectuelle a pu être celle de ce penseur éclectique, acteur précoce du développement de la poésie scientifique avec les *Considerations des quatre mondes* en 1552, pionnier, encore, dans le domaine emblématique avec la *Morosophie* bilingue en 1553, penseur avisé du politique, enfin, avec cette œuvre majeure pour l'histoire de la pensée politique parue de manière posthume en 1556 [n. s.] : *Le Miroir politicque*. Déroutante pour les esprits cartésiens que nous sommes et que la modernité a voulu produire, cette œuvre longtemps jugée incompréhensible, parfois même qualifiée au XIX^e siècle d'abominable, fait de longue date aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt⁵. Éclectique, se déployant

5 Sur ce parcours et ces œuvres, nous nous permettons de renvoyer à nos travaux, notamment à G. Cazals, *Guillaume de La Perrière (1499-1554). Un humaniste à l'étude du politique*, Thèse, histoire du droit, Université des sciences sociales de Toulouse, 2003, 2 vol. ; *Une civile société. La République selon Guillaume de La Perrière (1499-1554)*, Toulouse, Presses de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse, 2008 ; *Guillaume de La Perrière (1499-1554)*, Genève, Librairie Droz, à paraître. La notice de dictionnaire la plus complète figure à ce jour dans *Écrivains juristes et juristes écrivains du Moyen Âge à l'aube des Lumières*, dir. Bruno Méniel, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 666-674 (G. Cazals).

dans différents champs du savoir, elle reste d'une visibilité particulière dans le domaine de l'histoire des belles-lettres et de la littérature, spécialement de l'emblématique. Pour n'être pas apparue comme incluant des dimensions relevant d'autres champs du savoir, elle est loin toutefois d'en être dépourvue. Tout au contraire. Chez La Perrière comme chez nombre d'auteurs de la Renaissance, les pratiques poétiques se fondent sur un ensemble très riche de connaissances, couvrant celles qui s'affichent dans les lettres patentes qui donnent en 1746 son nom à notre Académie, soit, outre les Belles-Lettres, les Inscriptions, et les Sciences.

Des Belles-Lettres et Inscriptions

Rendu célèbre par ses deux ouvrages d'emblèmes comme par *Les Cent considerations d'amour* puis *Les Considerations des quatre mondes*, La Perrière apparaît comme un poète important de la génération Marot. Un poète qui, tout en restant imprégné par les pratiques de la fin du Moyen Âge, ne manque pas de les faire participer du souffle intellectuel porté par la Renaissance.

Les dizains et quatrains qui composent ses différentes œuvres sont, ainsi, très largement inspirés des matériaux antiques, notamment épigraphiques, que les humanistes se plaisent à faire revivre. Ce phénomène est particulièrement visible dans ses emblèmes. Née du vaste bouillonnement des savoirs qui fait le lit de la Renaissance, l'emblématique se trouve au croisement de problématiques intellectuelles de divers ordres. Comme cela a été démontré voilà quelques années, inspirés des relevés effectués par le tout jeune auteur sur les monuments antiques milanais, les emblèmes d'Alciat puisent, au-delà de cette source première, dans l'immense matériau symbolique redécouvert par les antiquaires, illustrant l'intellectuelle émulation qui réunit les plus grands humanistes autour des sources antiques, à commencer par l'*Anthologie* de Planude ou les *Hieroglyphica* attribuées à Horapollo⁶. Il n'en est pas différemment chez La Perrière, dont les emblèmes, s'ils ne sont pas directement issus de relevés épigraphiques, ressortissent pour beaucoup d'un « musée de l'antiquité » qui s'en inspire, et que l'humaniste réinterprète à sa guise en se jouant de la polysémie des symboles qui s'y trouvent représentés⁷.

Dans le *Theatre des bons engins*, c'est une esthétique particulièrement raffinée, ainsi qu'un dispositif textuel soigneusement pensé qui permettent une extraordinaire mise en scène de la vie humaine, et l'exposé d'une vision globale de l'humanité. Le lien avec l'épigraphie y est manifeste dès le premier emblème de la centurie. La majestueuse pièce qui ouvre le recueil, en effet, est consacrée à Janus bifrons, dieu romain abondamment représenté dans la sculpture comme dans le monnayage antique :

6 P. Laurens, « L'invention de l'emblème par André Alciat et le modèle épigraphique : le point sur une recherche », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 149/2, 2005, p. 883-910 ; G. Cazals, « *Mens emblematica, mens juridica, mens anthropologica*. Réflexions autour de la contribution des juristes humanistes auteurs d'emblèmes à l'anthropologie (premier XVI^e siècle) », *Clio@Themis*, 16, mai 2019 (en ligne).

7 Pour reprendre l'expression de P. Laurens, *ibidem*, p. 19.

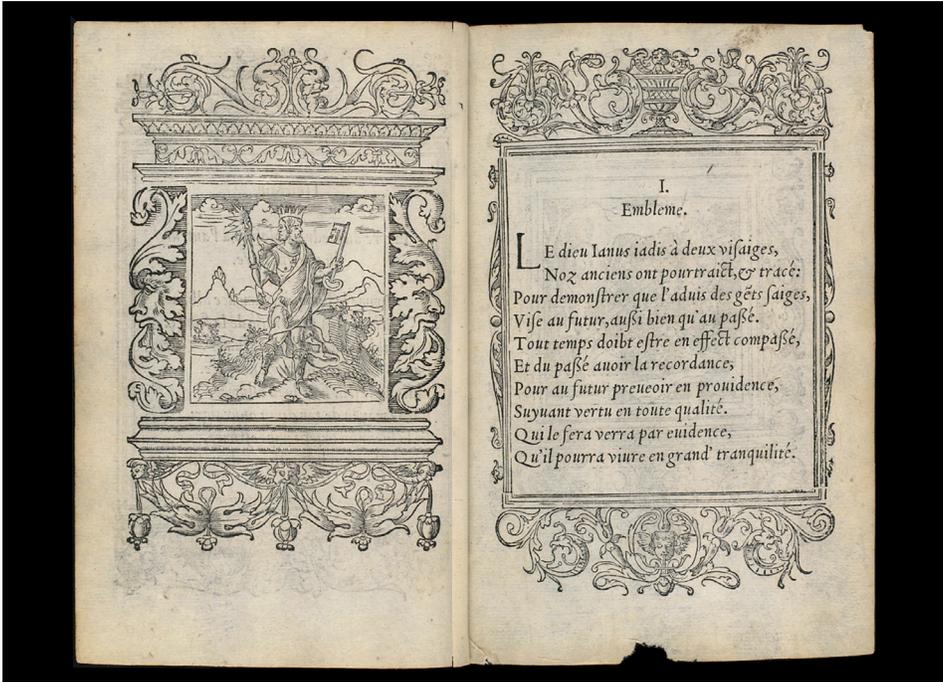


Fig. 1 : Guillaume de La Perrière, *Theatre des bons engins*, Paris, Denis Janot, n. d.[1544].
Avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque de l'université de Glasgow, Special Collections.

Comme le révèle avec force cet emblème, l'auteur ne se livre pas là à un travail de restitution tel que l'humanisme en développe alors la méthode. S'emparant de la figure du Janus bifrons que l'on retrouve alors traitée dans des travaux plus techniques consacrés aux médailles et aux antiquités romaines, il s'ingénie à en composer une représentation susceptible d'user des attributs symboliques du dieu pour en déduire une règle morale susceptible de guider ses contemporains dans l'acquisition de la sagesse, glissant possiblement au passage de subtiles allusions à l'attention de la souveraine de Navarre à laquelle est dédiée l'œuvre⁸. Le même processus est utilisé à maintes reprises pour donner à des images et symboles tirés de l'histoire antique, et notamment de l'épigraphie, un sens parfois particulièrement savoureux. Ainsi en est-il à propos d'un rite matrimonial romain déjà traité par Alciat sur la base d'observations faites sur des tombes milanaises, la *dextrarum junctio inter conjuges*⁹. Symbole de la foi conjugale, la poignée de main échangée par les époux est, en effet, reprise par La Perrière avec des perspectives pour le moins singulières, comme le montre l'emblème XCIII du *Theatre des bons engins* :

8 G. Cazals, « Le *Theatre des Bons Engins* de Guillaume de La Perrière : une théâtrale et opportune illustration du renouveau du stoïcisme à la Renaissance », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 29, 2015, p. 271-304.

9 G. Cazals, « *Mens emblematica* », art. cit.



Fig. 2 : Guillaume de La Perrière, *Theatre des bons engins*, Paris, Denis Janot, n. d. [1544]. Avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque de l'université de Glasgow, Special Collections.

Alors même que le dizain sème le doute, avec une ironie grinçante, sur le rite traditionnel, la vignette présente les futurs époux reliés par de géantes chaînes, entourant un prêtre qui semble presque forcer le geste de l'échange des mains, accompagnant du regard comme de la main la main droite d'une jeune femme aux lèvres pincées, dont le visage exprime un déplaisir manifeste, vers celles de son futur époux dont les yeux sont bandés, les mains attachées, et dont l'expression comme la gestuelle signifient un positionnement contraint¹⁰. S'il n'est pas possible ici de multiplier les exemples, il faut néanmoins dire encore un mot de l'usage qui est fait, dans ce même recueil, du signe harpocratique lui aussi déjà utilisé par Alciat pour évoquer la pudicité attendue des femmes, et que l'on retrouve chez La Perrière dans le cadre d'une extraordinaire polysémie, appliquée non seulement aux femmes mais également aux hommes, avec des perspectives non plus seulement domestiques mais aussi politiques, et des implications épistémologiques et philosophiques tout à fait fondamentales¹¹.

Formé au droit à Toulouse, où il a été marqué par les enseignements de Nicolas Bertrand, puis à Avignon, où il a pu côtoyer Alciat, La Perrière compte parmi ces érudits qui, très tôt, s'intéressent à l'épigraphie et aux vestiges archéologiques. Alors même que ses emblèmes en livrent maints exemples, donnant lieu au réexamen et au réemploi d'une iconographie des plus inspirée par ces modèles antiques, notamment romains, il est par ailleurs possible de constater qu'il a pu lui-même relever l'existence de certaines

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ G. Cazals, « *In silentium*. Lieux et figures du silence dans l'emblématique du premier XVI^e siècle », *Revue Humanisme et Renaissance*, à paraître.

inscriptions figurant sur des monuments toulousains. Pour n'avoir pas semble-t-il dédié de travail particulier à de tels relevés, il en donne en effet différents témoignages dans le *Catalogue et sommaire de la fondation [...] de Tholoze* qu'il signe pour introduire l'un des monumentaux cartulaires de la ville. Ainsi y note-t-il en passant qu'au sein de la cathédrale Saint-Étienne, « *au carré et angle carré et pillier faisant ledict angle dudict cloistre lequel est au devant de la porte de ladicte eglise pour aller audict cloistre tirant à la chappelle de saint Jacques* », il a découvert quelques vers méconnus, qu'il a voulu copier : « *Lesquels vers pource que [ne] sont cogneuz que de peu de gens qui sont curieux des antiquités les ay volu yci metre. Soubz lesdicts vers sont affigés et in[s]culpés les ymages des saint Saturnin et Marcial : Petrus pontificem benedicens misit ad urbem / Pro populi cura concessit ei sua jura* »¹².

Regardés comme étant « *de grande antiquité* », entaillés et sculptés dans la pierre, ces vers hexamètres constituent à ses yeux un témoignage d'un prix tout particulier. L'humaniste ne résiste pas au plaisir de signaler à ses lecteurs qu'il s'en trouve d'autres dans la même cathédrale, tel cet hexamètre gravé de l'autre côté dudit carré et pilier tirant à la prévôté, décrivant poétiquement cette fois (selon les enseignements inscrits sur la crosse de saint Saturnin conservée à Toulouse et expliqués par Hugues de Saint-Victor) l'office qu'il dit être celui du « *vray* » évêque, « *jouxte la misticque forme et figure de son baston pastoral* » : « *Curva trahit quos recta regit pars ultima pungit* »¹³.

Grand amateur de monnaies, inventeur lui-même d'inscriptions figurant sur les médailles offertes aux souverains de Navarre sinon de François I^{er} par les capitouls, La Perrière est également l'auteur d'inscriptions que les magistrats municipaux font figurer sur au moins l'un des portails monumentaux dont ils dotent la maison commune dans la décennie 1540. Indéniablement, ses pratiques poétiques s'avèrent ainsi intrinsèquement fondées sur la maîtrise d'une culture humaniste qui exige d'essentielles connaissances des antiquités, et notamment des inscriptions romaines. Sans s'avérer non plus exclusives de savoirs relevant de domaines extrêmement différents, ainsi de ce que nous appelons aujourd'hui les « sciences ».

Et des sciences

Aucune œuvre de La Perrière ne relève explicitement d'un genre « scientifique » qui serait entendu, selon l'acception contemporaine et familière du terme, comme relevant de ce qui a été fort maladroitement et de manière catégorique considéré comme touchant à des sciences « dures », « exactes », « fondamentales » et/ou « expérimentales et appliquées », et que l'on désigne aujourd'hui de manière plus nuancée comme sciences « naturelles et médicales » par opposition aux sciences « humaines et sociales ». Pourtant, les savoirs relevant de ces domaines sont loin d'être ignorés par lui. Plus encore, ils viennent eux aussi nourrir ses pratiques poétiques et enrichir les réflexions qu'il poursuit sur l'humanité.

12 G. Cazals, « Une contribution inédite à l'historiographie toulousaine : Le *Catalogue et sommaire de la fondation, principales coutumes, libertez, droictz, privilegies et aultres actes des cité, conté, capitoulz, citoyens et habitans de Tholoze* de Guillaume de La Perrière (1540) », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 65, 2005, p. 139-162.

13 G. Cazals, *Ibid.* Sur l'origine de l'inscription, R. Favreau, « Sources des inscriptions médiévales », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 153/4, 2009, p. 1311.

L'exemple le plus parlant est à cet égard constitué par *Les Considerations des quatre mondes* sorties en 1552 des presses lyonnaises de Macé Bonhomme. Dans cette œuvre, La Perrière a voulu traiter en quatre centuries, comme son titre l'indique, de quatre mondes : « à savoir est, du monde divin, intelligible, celeste et sensible »¹⁴. L'auteur ne l'ignore pas, il s'agit là d'un propos aussi ardu que complexe. Sans surprise, suivant les perspectives à l'honneur au Moyen Âge, le prêtre qu'il est l'envisage sous le prisme de la célébration de la gloire de Dieu¹⁵. Ce considérant, son propos tient pour beaucoup des Saintes Écritures, de la théologie scolastique et de sa relecture par l'humanisme. Il est néanmoins possible de constater, au fil des centuries, à quel point les spéculations qu'il délivre sur « *la inenarrable sapience, puissance et bonté de Dieu* » s'avèrent aussi liées à des savoirs relevant de la cosmologie, de l'astronomie comme encore des sciences physiques ou naturelles.

Dès la première centurie, consacrée aux « *haux mysteres du monde divin* », le poids des mathématiques se fait ainsi sentir. Observant que saint Augustin n'a pas hésité à « *descendre* » aux « *propos et signes mathematiques* » pour discuter de la quantité de l'âme et de l'immortalité d'icelle, La Perrière y renvoie à Boèce, aux yeux duquel les mathématiques étaient à la fois une propédeutique et une étape irremplaçable dans l'acquisition de la sagesse et la démarche philosophique¹⁶. Très conscient du rôle joué par les mathématiques pour la philosophie comme pour la théologie dans le cadre de la scolastique médiévale, il voit là, comme le faisait Nicolas de Cues, un opérateur analogique pour rendre compte des mécanismes de la totalité universelle¹⁷. Avec enthousiasme, il suit ceux qui, parmi les humanistes, ont mis l'accent sur cette science que Pic de La Mirandole estime « *la plus importante et la plus divine* » de toutes, les nombres ouvrant la voie « *qui conduit à l'investigation et à la compréhension de tout objet de science* »¹⁸. Il ne l'ignore pas : « *Si nous voulons (donc) en nostre entendement speculer une tresgrande ligne, un tresgrand triangle, et un tresgrand cercle, par la tresgrande ligne, nous considerons l'Essence, par le tresgrand triangle, la Trinité, par le tresgrand cercle, l'unité Divine. Que dirons-nous d'avantage ? Le docte Lucas Paciolus ha bien monstré, dequoy servent les signes mathematiques, pour par iceux venir à la divine anagogie : comme est loysible de veoir en son livre De la Divine proportion, où par la ratiocination du milieu d'une ligne, et de ses deux extremitez, il vient à contempler la divine unité, et trinité* »¹⁹.

La référence à l'œuvre de Luca Pacioli (1517-1445) est signifiante. Dans le célèbre *De divina proportione* écrit à Milan entre 1496 et 1498, si les considérations théologiques servent de base à la recherche du nombre d'or et de la divine proportion, l'ensemble des savoirs et des pratiques intellectuelles ou artistiques est invité à se saisir des réflexions

14 G. de La Perrière, *Les Considerations des quatre mondes*, Lyon, Macé Bonhomme, 1552, fol. [A 3 v°]-A 4.

15 B. Beyer de Ryke, « Le miroir du monde », art. cit.

16 J.-Y. Guillaumin, « Le statut des mathématiques chez Boèce », *Revue des études anciennes*, 92/1-2, 1990, p. 121-126.

17 P. Caye, T. Gontier, « Mathématiques et savoir à la Renaissance », *Revue d'histoire des sciences*, 59, 2006/2, p. 181-186.

18 L. Valcke, « Des *Conclusiones* aux *Disputationes* : numérologie et mathématiques chez Jean Pic de la Mirandole », *Laval théologique et philosophique*, 41/1, 1985, p. 47.

19 G. de La Perrière, *Considérations des quatre mondes*, fol. [B 6 v°-B 7 v°].

développées et des problèmes considérés²⁰. Convaincu de ce fait, à l'instar d'autres humanistes de sa génération tel Charles de Bovelles, La Perrière s'y intéresse sans doute tout autant pour la numérologie mystique chrétienne qui s'y trouve développée que pour les réflexions portant sur le *De architectura* de Vitruve, la traduction italienne du *De quinque corporibus regularibus* de Piero Della Francesca, ou les questions relatives aux proportions du corps humain et à l'architecture antique. Si le néo-platonisme et la théologie scolastique médiévale, joints à une épistémologie de la connaissance que l'on trouve déjà chez Alciat, lui permettent d'affirmer qu'aux hommes la connaissance de Dieu ne peut être accessible que par « énigmes », on peut encore observer dans sa troisième centurie, consacrée au monde céleste, à quel point les sciences, et notamment l'astronomie, viennent alimenter ses réflexions.

Dans cette troisième centurie, où pèse tout le poids des désillusions que l'auteur nourrit à l'endroit du monde sensible, l'humaniste veut rappeler à quel point la prise en compte du monde céleste, comme le détachement à l'égard d'une « pompe mondaine » qu'il juge misérable, permettent d'approcher « à la consorce de Dieu »²¹. Ici attentif à louer avec ces cieus qui « enarrent la gloire de Dieu » le firmament, lequel « annonce les œuvres de ses mains », pour reprendre une formule issue des *Psaumes*, il fait de l'astronomie la porte de la théologie, permettant le passage de la connaissance des corps célestes, comme « plus nobles et plus dignes creatures », à celle de Dieu. Il en fait aussi la première partie de la philosophie, rappelant qu'Aristote considérait « que pour l'admiration des effectz manifestes, les hommes sages ayent commencé de philosopher sur les causes occultes », et que par icelle « les hommes sages sont parvenus à la cognoissance des choses divines », ce à quoi s'accordait également le « souverain astrologue et mathematicien » Ptolémée²².

Curieux de la longue histoire de l'astronomie, La Perrière n'ignore pas que Flavius Josèphe en attribue la création aux fils de Seth, et il dit cette science avoir été en grande vénération du temps de Noé comme de celui d'Abraham, « nourry entre les Chaldéens zelateurs de tous artz mathematicques », avant que les prêtres égyptiens, puis à leur suite les Grecs, les Indiens puis les Latins auxquels leur savoir s'est transmis, ne l'illustrent. Voyant dans la figure d'Atlas, laquelle connaît alors de remarquables incarnations dans la sculpture toulousaine, une illustration de cette dernière (« qui par fiction poëtique porte les cieus sur les espauls »), il veut honorer les noms de ceux qui lui semblent avoir joué un rôle essentiel en la matière : Mercure Trismégiste, Thalès de Milet, Cléostratè, Pythagore, Cléobule, Démocrite, Platon, Anaximandre et Aristote, comme pour finir Bérose. Insensiblement, l'auteur glisse de l'astronomie, science des astres et science mathématique, vers l'astrologie, science divinatoire, suivant en cela des usages qu'il n'ignore pas et qui remontent à Rome, les termes étant régulièrement employés comme synonymes²³. Pour l'humaniste, il y a manifestement là différents angles d'approche d'une même réalité. *Via* le récit des astres présidant à la fondation de Rome lu chez Archytas de Tarente, *via* l'analyse du rôle joué par la prochaine éclipse lors du conflit ayant opposé les Romains à Perseus fils du Roi Philippe, Sulpitius Gallus, il est tout autant question d'observer la réalité des astres que d'envisager des événements à venir, invisibles aux non-initiés. Ptolémée, auquel il est renvoyé à deux reprises, peut

20 L. Pacioli, *Divina proportione*, Venise, Alessandro Paganini et Paganino, 1509.

21 G. de La Perrière, *Les Considerations des quatre mondes*, fol. I 3-I 5.

22 *Ibidem*, fol. [I 6].

23 L. Valcke, « Des Conclusiones aux Disputationes », art. cit., p. 43-56.

ainsi apparaître non seulement comme un « *souverain astrologue et mathématicien* », « *sur tous* » « *plus curieux et subtil* », mais aussi comme celui « *qui encore aujourd'hui est estimé père d'Astrologie* »²⁴.

Ayant manifestement une connaissance certaine du sujet, La Perrière ne veut, « *pour cause de brevété* », entrer plus avant dans le débat. Il relève néanmoins quel rôle central ont joué au Moyen Âge Thabit ibn Qurrah, Al Farghani, Almeon, Albumazar, Albohazen Haly filius Abenragel, dont la contribution au développement de la technique horoscopique, prônant un certain déterminisme astral, s'avère à l'origine d'une astrologie magique, fondée sur la pratique des amulettes bientôt adoptée par le peuple en Occident²⁵. Il mentionne aussi les contributions du roi de Castille Alphonse X, Guido Bonatti de Forlivo, comme celles des plus tardifs astronomes et mathématiciens Georg Peurbach et son élève Johannes Müller von Königsberg qui, après avoir expliqué les *Rudimenta* d'Al Farghani à Padoue, en a donné une édition parue à Nüremberg, en 1537, avec une préface de Melanchton. Désireux d'éviter des polémiques par trop contemporaines, il s'arrête là. A-t-il puisé un certain nombre des références précitées dans des ouvrages de seconde main, chez Pline pour les périodes anciennes, Jean Tixier de Ravisi ou peut-être Simon de Phares pour les plus récentes ? Cette longue liste montre néanmoins à quel point il est au fait des évolutions contemporaines en matière d'astronomie comme d'astrologie, alors même qu'au XVI^e siècle ces intérêts s'avèrent désormais glissants, comme l'a encore récemment montré à Toulouse la réception des œuvres de l'inquisiteur de la foi Arnaud de Badet avant même qu'en 1538 le procès de Michel Servet au parlement de Paris ne débouche sur l'interdiction de l'enseignement de l'astrologie judiciaire au sein de l'université, y compris à la faculté de médecine²⁶.

Les conceptions antiques pèsent-elle encore sur un certain nombre de considérations qu'il développe sur l'incorruptibilité, la pureté du ciel, la perfection de la rotondité ou de la sphéricité de la terre ? La Perrière n'en est pas moins des mieux avertis des débats contemporains en matière d'astronomie. Le traitement de la controverse relative au nombre de sphères ou cieux l'illustre, dont il rapporte les principaux éléments. Quand Aristote, inspiré des travaux d'Eudoxe de Cnide et de Callippe de Cysique, reconnaissait cinquante-cinq sphères célestes concentriques en révolution autour de la Terre, située elle-même au centre d'un univers regardé comme doté d'un seul ciel, le Moyen Âge avait, à partir des travaux de Ptolémée, procédé à une réorganisation majeure, plus en accord avec le système platonicien présenté dans le *Timée*. Comme l'indique La Perrière, Raban Maur a compté sept cieux, d'autres, non cités (en réalité Proclus, Joannes de Sacrobosco ou Campanus de Novare), huit puis neuf, d'autres encore (Pic de la Mirandole, pas davantage ici cité) dix, nombre parfait, puis, enfin, selon certaines théories contemporaines, onze cieux²⁷. L'allusion est importante, qui donne la mesure des connaissances qu'il a pu accumuler en la matière. Issue de Johannes Werner, l'hypothèse relative à une onzième sphère, ou ciel, censé rendre compte d'une variation de la déclinaison maximale du soleil appelée « *seconde trépidation* », est récente, et vient alors d'être combattue comme la dernière invention de l'astronomie géocentrique dans le livre III du *De revolutionibus orbium caelestium* de Nicolas Copernic achevé dès

24 G. de La Perrière, *Considérations des quatre mondes*, op. cit., fol. [I 8].

25 S. Fuzeau-Braesch, *L'astrologie*, Paris, PUF, 1992, p. 24.

26 M. Servet, *Discussion, apologétique pour l'astrologie*, éd. J. Dupèbe, Genève, Droz, 2004.

27 G. de La Perrière, *Les Considérations des quatre mondes*, op. cit., Centurie III, Considérations XXIII, XXV, XXVI, XXVII, XXVII.

1530 mais paru à Nuremberg seulement en 1543²⁸. La Perrière a-t-il eu accès à l'une ou l'autre de ces œuvres ? En a-t-il entendu parler ? Ignorant ici le système héliocentrique défendu par Copernic, évoquant simplement des théories relatives à la révolution du ciel sur les pôles septentrional et antarctique, il ne le précise pas. La chose toutefois n'est pas tout à fait impossible. Bien que les références à l'œuvre de Copernic soient rares dans la première moitié du siècle, l'œuvre se diffuse. Dès 1546 Mellin de Saint-Gelais en a pris connaissance lorsqu'est publié son *Advertissement sur les jugemens d'astrologie*, quelques années avant qu'Omer Talon, Jean Pierre de Mesmes ou Pontus de Tyard n'y fassent allusion dans leurs propres œuvres²⁹.

Sa maîtrise d'un vocabulaire technique sur les équinoxes, le zodiaque, les parallèles, les colures, le méridien ou les solstices montre quel intérêt tout particulier il nourrit pour ces questions. Est-il parfois tenté de se livrer en personne à des observations astronomiques ou physiques ? Certaines considérations de cette troisième centurie le suggèrent, dans lesquelles La Perrière paraît livrer le résultat d'expérimentations personnelles, évoquant certains mouvements visibles d'Orient en Occident, les éclipses de soleil et de lune, ainsi que la perte de couleur subie par le charbon exposé au soleil³⁰. Au gré de la multiplication des observatoires, tel celui de Copernic à Frauenbourg, en 1506, ou celui de Tycho Brahé près d'Uraniborg, en 1576, la pratique de l'astronomie se développe à la Renaissance. Les foyers de culture scientifique sont-ils encore modestes dans la France du XVI^e siècle, ils vont permettre sans tarder l'éclosion de compétences très développées à la fin du siècle, comme l'œuvre de Peiresc l'attestera³¹.

Aussi ces quelques exemples le démontrent-ils : pour La Perrière, la pratique des belles-lettres se nourrit de savoirs qu'aujourd'hui nous rangeons dans d'autres catégories disciplinaires. S'il ne saurait, du moins en l'état de nos connaissances sur l'étendue des compétences qui pouvaient être précisément les siennes, et au regard des méthodes qui sont aujourd'hui en usage dans ces domaines, apparaître comme un épigraphiste, un mathématicien ou un astrologue, il n'en maîtrise pas moins un certain nombre de notions fondamentales dans ces différents champs. S'agit-il pour lui ce faisant de tenter d'acquérir un savoir universel, encyclopédique ? Avatar latinisé de *l'enkyklios paidéia* grecque transmise au monde humaniste par Quintilien, l'idée d'*encyclopedia* se diffuse à la Renaissance. Apparaissant comme un idéal à atteindre, la culture encyclopédique répond aux ambitions de l'humanisme, tout en suscitant aussi un certain nombre de craintes que la crise épistémologique attise et que l'emblématique restitue avec force. Bien que particulièrement sensible à une conception des savoirs qui s'attache en permanence à dénoncer les limites et les faiblesses de l'entendement humain, La Perrière se montre curieux de rassembler, et de maîtriser, l'ensemble des connaissances qui lui semblent pouvoir alimenter les réflexions qu'il pousse dans des domaines extrêmement variés, et qui portent sur des questions aussi différentes que la nature humaine, l'histoire toulousaine, la théologie, les sciences naturelles ou le politique. Avec des résultats

28 N. Copernic, *De revolutionibus orbium celestium*, éd. critique et traduction, M.-P. Lerner, A.-P. Segonds et J.-P. Verdet, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 8.

29 B. S. Ridgely, « Mellin De Saint-Gelais and the First Vernacular Reference to the Copernican System in France », *Journal of the History of Ideas*, 23/1, Janvier-Mars 1962, p. 107-116.

30 G. de La Perrière, *Considérations des quatre mondes*, Centurie III, considerations XLII, LXXXIII, XCII-XCIII, LXIII.

31 F. de Dainville, « Foyers de culture scientifique dans la France méditerranéenne du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1/4, avril-juin 1948, p. 290.

d'autant plus savoureux que la forme emblématique décuple la visée morale et la portée satirique de ses pièces, et d'autant plus étonnants que, dans les années 1540, la grande vogue de la poésie scientifique n'est pas encore lancée en France. Faudrait-il dès lors s'étonner de voir un juriste, prêtre qui plus est, s'intéresser ce faisant à des matières aussi éloignées que l'astronomie, ou aux mathématiques ? Non pas. Il faut le rappeler, les juristes sont, à la Renaissance, à l'origine d'une part très importante de la production imprimée, quel que soit le domaine de compétences considéré³². Et l'exemple de Fermat le montre : c'est chez les juristes que l'on trouve à cette période les plus grands mathématiciens. Au moment même où le droit, comme les autres disciplines, entérinent certaines évolutions méthodologiques portées par l'humanisme en faveur d'une plus grande rationalisation des savoirs, il n'y a pas là hasard. Ceci invite à ne pas réduire ces auteurs, ou leurs œuvres, à ce qui pourrait apparaître comme la part la plus visible de leur production et de leur contenu. Comme à considérer aujourd'hui les invitations qui nous sont lancées en faveur du décroisement des savoirs comme éminemment salutaires et nécessaires à une appréhension plus globale de nos objets d'étude.

32 Le relevé effectué par George Huppert sur la bibliographie de La Croix Du Maine était pour le XVI^e siècle des plus révélateurs : 178 des 378 auteurs retenus entre 1540 et 1584 étaient de robe. G. Huppert, *The Idea of Perfect History*, 1970 ; trad. française *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1973, p. 193.

